

D'ailleurs, il ne faut pas raisonner longtemps pour voir la sagesse et l'habileté dont le gouvernement Laurier a fait preuve en abolissant les droits sur le blé-d'Inde.

Sur le marché anglais, les Américains sont nos plus redoutables concurrents pour la vente du bétail, de la viande et du beurre. Le blé-d'Inde qui vient si bien chez eux et qui ne peut se cultiver profitablement que dans une partie comparativement restreinte de notre pays, leur donnait sur nous l'avantage que représentaient les 7½ centins de droit de douane : en abolissant ce droit, le gouvernement Laurier a mis les cultivateurs canadiens sur un pied d'égalité avec ceux des Etats-Unis et la conséquence est que d'année en année, depuis trois ans, nous enlevons aux Américains une plus large part du marché anglais, quant aux bétail vivant, aux viandes fumées et au beurre. Si nous avions encore le droit de 7½ centins sur le blé-d'Inde, nous en serions encore, pour nos exportations en Angleterre, aux quantités et aux prix du régime conservateur.

“ D'un autre côté, dit la brochure, les agriculteurs qui avaient à vendre de l'avoine et des pois, subissent une perte réelle par suite de l'introduction du blé-d'Inde, qui prend la place de ces produits ”.

“ C'est encore une fausseté dont les faits et les documents publics font bonne justice.

“ Comme le blé-d'Inde coûte meilleur marché, est mieux approprié à cette fin, nos cultivateurs l'emploient pour leurs engrais, pour faire donner plus de lait à leurs vaches, puis vendent leurs pois et leur avoine, qui sont exportés en Angleterre, pour la plus grande partie. En 1896, quand le blé-d'Inde n'était pas admis en franchise dans le pays, nous avons exporté 1,544,947 minots de pois. En 1899, avec l'admission du blé-d'Inde en franchise, nous avons exporté 2,779,168 minots de pois, ou 1,234,221 minots de plus que sous le régime conservateur.

“ Il en a été de même pour l'avoine. Nous en avons exporté 968,137 minots en 1896 et 10,312,992 minots en 1899, ce qui fait une augmentation de 9,344,855 minots. En 1896, sous les conservateurs, nos cultivateurs n'avaient que 28,28 centins le minot pour leur avoine, d'après les